



COLLÈGE  
REGINA ASSUMPTA

# Service de transport scolaire privé Année scolaire 2025-2026



## Territoires desservis - Rive-Nord et Laval seulement - **\*\*Aucun service pour Montréal**

|                            |                    |                    |                              |
|----------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|
| Blainville Nord et Sud (r) | Deux-Montagnes (r) | Rosemère (r)       | Saint-Eustache (r)           |
| Boisbriand (r)             | Lorraine           | Sainte-Thérèse (r) | Sainte-Marthe-sur-le-Lac (r) |
| Bois-des-Filion (r)        |                    |                    |                              |

**Terrebonne et Mascouche** : avec restrictions sur tout le territoire. Circuit fait en fonction des inscriptions reçues. Point de chute au besoin.

**Secteurs desservis en 2024-2025** : Terrebonne Ouest, Urbanova, Boul. des Seigneurs, secteur Sentier-de-la-Forêt(r)

**Laval** : Auteuil, Chomedey, Duvernay (r), Fabreville, Laval-des-Rapides, Laval-Ouest, Pont-Viau, Sainte-Dorothée, Sainte-Rose, Saint-François (r), Saint-Vincent-de-Paul, Vimont

**Non desservis à Terrebonne** : Lachenaie, La Plaine, Chemin des Anglais

(r) restriction ou hors-circuit : si votre adresse se retrouve dans une de ces zones, l'élève devra rejoindre un arrêt existant dépassant les **800** mètres de marche.

## Modalité d'inscription

- **REPLIR le formulaire et nous retourner le tout par courriel à [colavitaja@reginaassumpta.qc.ca](mailto:colavitaja@reginaassumpta.qc.ca).**
  - Le montant du transport sera porté à votre compte du Collège en début d'année scolaire.
  - **Annulation** : Vous pouvez annuler le service du transport sans frais jusqu'au **19 septembre 2025**. Après cette date, des frais de gestion de 100 \$ ainsi que la portion du transport utilisé vous seront facturés.
  - Vous recevrez la confirmation du point d'embarquement et du numéro d'autobus **quelques jours avant la rentrée scolaire.**
  - **Veuillez prendre note que ce contrat se renouvelle automatiquement à chaque année, à moins d'avis contraire de votre part.**
  - **Si le service ne pouvait vous être offert, vous en seriez informés dans les meilleurs délais.**
  - **Pandémie ou autre évènement de force majeure**  
Dans l'éventualité où les autorités gouvernementales déclareraient une situation d'urgence sanitaire ou s'il devait survenir un évènement de force majeure affectant directement les activités scolaires du Collège, tous les frais annuels du transport scolaire demeureront exigibles. En effet, le Collège pourrait être tenu de continuer de payer tout ou partie des frais prévus au contrat qu'il a conclu avec le transporteur afin d'assurer le transport scolaire malgré ces circonstances. Cependant, le Collège s'engage à réduire proportionnellement le montant des frais annuels du transport scolaire s'il parvient à réduire ou éliminer le paiement des frais prévus au contrat qu'il a conclu avec le transporteur.

**Aucun autobus ne prend les élèves à la porte de la maison.** Des points d'embarquement sont déterminés par le transporteur selon les adresses de chacun des élèves. Dans la majorité des cas, une marche maximale de **800** mètres est nécessaire pour se rendre de la maison au point d'embarquement et vice versa. En moyenne et selon le point d'embarquement de l'élève, le trajet d'autobus ne dépasse pas plus d'une heure 15 minutes. Les autobus arrivent au Collège vers 7 h 30 et quittent à 15 h 02. La majorité des élèves à bord de nos autobus doivent effectuer un transfert pendant le parcours.



**Coûts**

**1 995 \$** par enfant pour tous les jours d'école (**coûts sujets à changement**).

Les parents en garde partagée (2 circuits différents) devront déboursier **50 % de plus du coût** du transport scolaire. Aucune réduction n'est accordée pour les utilisateurs d'un demi-transport (matin ou soir).

**Les frais de transport vous seront facturés dans votre état de compte du Collège, selon le mode de paiement choisi.**

## Service de transport scolaire privé

**Année scolaire 2025-2026**

☐ **1<sup>re</sup> sec.**☐ **2<sup>e</sup> sec.**☐ **3<sup>e</sup> sec.**☐ **4<sup>e</sup> sec.**☐ **5<sup>e</sup> sec.**

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Responsable : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : Domicile : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Rue transversale :  
(intersection) → \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du responsable

\_\_\_\_\_  
Date

### **GARDE PARTAGÉE – 2<sup>e</sup> adresse** (frais supplémentaires – voir coûts)

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Responsable : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : Domicile : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Rue transversale :  
(intersection) → \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du responsable

\_\_\_\_\_  
Date